

**Jean-Paul LECOQ**  
*Député de Seine-Maritime*  
71 rue Jules Siegfried  
76600 Le Havre  
[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

**M. Philippe TABAROT**  
Ministère des transports  
246 boulevard Saint-Germain  
75 007 PARIS

Le Havre, le 13 mars 2026

**Objet : Maintien de l'obligation du pavillon Français pour le remorquage**

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez la volonté exprimée par la Commission Européenne à travers l'engagement d'une procédure d'infraction à l'encontre de la France, de l'Espagne et de l'Italie pour un prétendu manquement à nos obligations en matière de services portuaires, suscite une vive inquiétude au sein de la communauté maritime et portuaire, des sociétés de remorquage et de leurs marins.

Tel est le cas au Havre, principale place douanière et portuaire du pays, où la mobilisation s'organise pour défendre l'obligation du pavillon Français pour le remorquage et le lamanage.

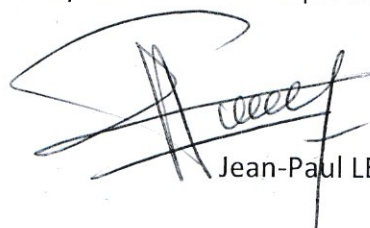
Réduire comme visiblement l'ambitionne la Commission Européenne le remorquage à un simple service marchand régi par la liberté du marché constitue non seulement une méconnaissance bureaucratique de ce qu'est réellement l'activité du remorquage et de ses enjeux, mais de plus cette interprétation est dangereuse du point de vue de la sécurité maritime et portuaire.

Si les 3 pays européens qui disposent de la plus grande façade maritime ont imposé cette obligation de pavillon national au remorquage c'est bien parce que son activité est d'abord une activité d'intérêt général et de sécurité entrant pleinement dans les devoirs régaliens de l'Etat.

La libéralisation du remorquage pour en faire une activité marchande classique ne manquerait pas d'entraîner la présence dans nos ports de remorqueurs sous pavillon de complaisance totalement incapable de répondre aux missions de service public, de sécurité maritime et de sécurité nationale des remorqueurs et de leurs marins Français.

Compte tenu de l'urgence des délais imposés par la Commission Européenne, je souhaiterai que nous puissions en échanger dans les meilleurs délais, en présence d'une délégation havraise.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul LECOQ